NATIONS UNIES





Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/23 31 mai 2005

FRANÇAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL Quarante-sixième réunion Montréal, 4 – 8 juillet 2005

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD DE L'ANNÉE 2005

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

- 1. Le PNUD demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 311 567 \$US, plus 23 368 \$US de frais d'appui d'agence au titre des amendements à son Programme de travail de 2005.
- 2. Les activités proposées par le PNUD dans son programme de travail sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Amendement au programme de travail du PNUD

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)			
SECTION A:	SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE					
A1. Renouvel	lement du projet de renforcement des institutions:					
		Tonnes PAO				
Argentine	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase IV	25,7	311 567	311 567		
Total par	tiel pour le Renouvellement du projet de renforcement	311 567	311 567			
Total partiel			311 567	311 567		
Frais d'appui d'agence (7,5% pour la préparation du projet et le renforcement des institutions ainsi que les autres activités de plus de 250 000 \$US, et 9% pour les autres activités de moins de 250 000 \$US):			23 368	23 368		
Total:			334 935	334 935		

ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

A1: Renouvellement des projets de renforcement des institutions

(a)	Argentine (phase IV)	311 567 \$US
(a)	Argentine (phase rv)	311 307 \$08

Description du projet

3. La description du projet de renforcement des institutions du pays susmentionné est présentée à l'Annexe I du présent document.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet présenté ci-dessus au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1. Il est demandé au Comité exécutif de faire part au gouvernement d'Argentine des observations présentées à l'Annexe II du présent document.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Argentine: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profile de pays	
Agence d'exécution:	PNUD
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US):	
Phase I: juillet 1994	359 500
Phase II: novembre 1999	239 700
Phase III: novembre 2002	311 610
Total	910 810
Montant demandé pour le renforcement des institutions (Phase IV) (\$US):	311 567
Montant recommandé pour approbation (\$US)	311 567
Coûts d'appui d'agence (\$US)	23 368
Coût total de la Phase IV du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	334 935
Date d'approbation du programme de pays	juillet 1994
Date d'approbation de la mise à jour du programme (s'il y a lieu)	avril 2003
Consommation totale des SAO la plus récente déclarée dans le cadre du programme de pays (1992), (Tonnes PAO)	4 328,4
Plus récente consommation totale des SAO (2004) (tonnes PAO)	2 889,9
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
(a) Groupe I Annexe A (CFC) (Moyenne de 1995-1997)	4 697,2
(b) Groupe II Annexe A (Halons) (Moyenne de 1995-1997)	167,8
(c) Groupe II Annexe B (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne de 1998-2000)	187,2
(d) Groupe III Annexe B (Méthyle chloroforme) (Moyenne de 1998-2000)	65,7
(e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne de 1995-1998)	411,3
Plus récente consommation des substances réglementées (2004) (tonnes PAO):	
(a) Groupe I Annexe A (CFC)	2 357,8
(b) Groupe II Annexe A (Halons)	0
(c) Groupe II Annexe B (Tétrachlorure de carbone)	25,94
(d) Groupe III Annexe B (Méthyle chloroforme)	23,96
(e) Groupe I Annexe C (HCFC)	159,4
(f) Annexe E (Bromure de méthyle)	322,8
Montant approuvé pour les projets (\$US)	48 364 250
Montant décaissé (à la date de mai 2005) (\$US):	38 047 799
SAO à éliminer (tonnes PAO)	6 218,9
SAO éliminées (à la date de mai 2005) (tonnes PAO)	2 870

Rapport périodique

1. Le projet de renforcement des institutions d'Argentine a permis au gouvernement de poursuivre avec succès la mise en oeuvre du Protocole de Montréal dans le pays. Au cours de la Phase III de ce projet, l'Unité nationale de l'ozone a continué à surveiller la situation du pays en ce qui a trait à la conformité au Protocole de Montréal, par le biais de la collecte des données et à travers la surveillance de la consommation des SAO. L'application du système de permis qui permet de contrôler les importations et les exportations des SAO connaît de bons résultats depuis le lancement des activités tels que l'enregistrement des importateurs et des exportateurs,

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/23 Annexe I

l'attribution des quotas pour 2005 et la délivrance des permis. En outre, l'Argentine a promulgué une loi et pris d'autres mesures qui sont appliquées pour assurer la conformité aux exigences du Protocole de Montréal. L'Unité nationale d'ozone a poursuivi les activités de mise en œuvre des projets en cours (projets d'investissement et projets ne portant pas sur les investissements), et a développé de nouveaux projets. Des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des projets d'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation du sol : la Province de Misiones a été la première province à être déclarée « Sans bromure de méthyle ». Aussi, l'Argentine a poursuivi ses activités de sensibilisation, participé aux réunions du Comité exécutif, à la réunion extraordinaire des Parties, ainsi qu'aux réunions régionales des administrateurs des bureaux de l'ozone. L'Argentine a également accueilli la réunion pour la formulation des politiques sur les questions relatives au bromure de méthyle.

2. L'OPROZ (Oficina Programa Ozono) a été créé par décret présidentiel. Il comprend les représentants du Ministère des Affaires étrangères, du Secrétariat au Développement durable et à la Politique environnementale, et du Secrétariat à l'Industrie. Les travaux pour la préparation des modifications de la législation en vue d'inclure le Secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage, aux Pêches et aux Denrées alimentaires ont débuté. Aussi, un groupe de travail spécial a été créé. Par ailleurs, deux groupes de travail consultatifs ont été constitués pour venir en aide aux sous secteurs des halons et de bromure de méthyle; un autre groupe est en train d'être mis sur pied sur les CFC dans le secteur de la réfrigération. L'OPROZ tient des réunions régulières avec les autres services gouvernementaux pour examiner les questions relevant de leur compétence commune.

Plan d'action

3. L'Unité nationale de l'ozone d'Argentine a planifié diverses activités qui contribuent à la réalisation des objectifs établis pour la nouvelle phase du projet de renouvellement des institutions. Il s'agit notamment des objectifs suivants : la poursuite par le biais de l'OPROZ, de la planification, de l'organisation, de la mise en œuvre et de la coordination de toutes les actions exigées du gouvernement argentin, en vue de la mise en application de la Stratégie nationale pour l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone, conformément au Protocole de Montréal. L'Unité nationale de l'ozone d'Argentine a élaboré un plan d'action détaillé dont les principales activités sont : la gestion et la coordination de la mise en œuvre du programme à travers de nombreuses mesures politiques gouvernementales relatives aux différents secteurs; la surveillance des programmes établis de formulation et de mise en œuvre des politiques relatives aux diverses mesures législatives, réglementaires, incitatives, dissuasives et punitives, ainsi qu'aux mesures pénales, afin de permettre au gouvernement d'exercer son mandat pour assurer la conformité de l'industrie aux exigences d'élimination. L'Unité nationale de l'ozone poursuivra la sensibilisation du public à travers ses diverses activités.

Annexe II POINTS DE VUE EXPRIMÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS SOUMIS À LA 46° RÉUNION

Argentine

Le Comité exécutif a examiné le rapport présentant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour l'Argentine. Le Comité exécutif note avec satisfaction que l'Argentine a réussi à se conformer à toutes les exigences actuelles du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif note également que l'Argentine a pris des mesures importantes en vue de la mise en place d'un cadre juridique plus complet pour le contrôle de la consommation des SAO, ainsi que plusieurs autres mesures significatives. Le Comité exécutif soutient fortement les efforts fournis par le gouvernement pour réduire la consommation des SAO et espère qu'au cours des deux prochaines années, l'Argentine poursuivra sa stratégie d'élimination des SAO, notamment la mise en œuvre des plans sectoriels et nationaux en cours, avec un succès remarquable, afin de réaliser des réductions rapides et permanentes de ses niveaux de consommationactuels de SAO.

EXECUTIVE COMMITTEE OF THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL

(46th Meeting, 4 - 8 July 2005, Montreal)

2005 WORK PROGRAMME AMENDMENT

OF THE

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

Request for Project Preparation and Non-Investment Projects at the 46th Executive Committee Meeting

2005 UNDP WORK PROGRAMME AMENDMENT

46th Executive Committee Meeting (4-8 July 2005, Montreal)

UNDP has submitted its 2005 Business Plan, comprised of both a series of tables and a detailed narrative, for consideration at the 45th Meeting of the Executive Committee. As a complementary submission, this work programme document contains non-investment and project preparation programmes that are being requested at the 46th Meeting of the Executive Committee.

Extensions for Institutional Strengthening Projects.

Only one extension for Institutional Strengthening is being submitted at the 45th meeting of the Executive Committee:

Country	Title	ODP	Budget	Support Cost	Total
Argentina	Institutional Strengthening: Phase 4	25.7	311,567	23,368	334,935

A separate document for Argentina-IS was submitted separately.